

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Projet d'augmentation de la capacité de production de l'unité de lavage de citernes alimentaires exploitée par la société TRANSPORTS ANTOINE, située sur la commune de Rosières-aux-Salines, impliquant une augmentation du volume d'eau utilisé.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

TPS ANTOINE LORRAINE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

ANSQUER François Directeur Général

RCS / SIRET

4 8 8 4 2 6 2 8 9 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société par Actions Simplifiée

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a. Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation	Augmentation de la quantité d'eau mise en oeuvre dans le lavage de contenants ayant transportés des produits alimentaires entraînant un dépassement du seuil d'autorisation de la rubrique n°2795 (prévision de 100 m <sup>3</sup> /j).

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société TRANSPORTS ANTOINE exploite une station de lavage de camions citernes alimentaires (lait et autres liquides alimentaires). Elle possède onze autres stations de lavage en France et appartient au groupe DELISLE.

Le projet est situé dans la zone industrielle de la commune de Rosières-aux-Salines (54), en bordure de la commune de Dombasle-sur-Meurthe. La demande concerne une augmentation de la capacité de production de l'unité de lavage, induisant une augmentation de l'utilisation en eau. Cette augmentation atteindra les 100 m<sup>3</sup>/j et fera basculer le site du régime à déclaration (date) au régime de l'autorisation.

Ce projet ne demandera aucun aménagement nécessitant la construction ou la démolition de bâtiments, ou encore l'extension de l'emprise du site. Cependant, il est important de signaler que l'établissement se réserve la possibilité de créer un jour une seconde piste de lavage.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est d'augmenter la capacité de production de l'unité de lavage de citernes alimentaires sur la commune de Rosières-aux-Salines. Pour cela, TRANSPORT ANTOINE va :

- Prendre en charge la flotte du groupe DELISLE suite à son rachat,
- Ouvrir sa station de lavage aux transporteurs extérieurs.

Au vu de la croissance de l'activité, une augmentation de la quantité d'eau utilisée est programmée.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Aucun aménagement de grande ampleur ne sera prévu dans le cadre de l'augmentation de la quantité d'eau utilisée.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les opérations associées seront uniquement des déplacements de poids lourds ainsi que des activités de maintenances. Le lavage des citernes se fait en self-service, c'est-à-dire qu'il est effectué par les conducteurs 7j/7 et 24h/24.

L'augmentation de la capacité de lavage des véhicules entraînera cependant une augmentation des rejets industriels aqueux dans le réseau public.

Une révision de la convention de rejet de la STEP concernant le débit rejeté dans le réseau sera réalisée dans le cadre de la mise en conformité de la situation future du site. Des travaux sur le réseau d'eaux industrielles pourront être prévus (réalisé de bassin tampon, cuve tampon avec pompe de refoulement...).

L'exploitation relève du régime de la déclaration pour la rubrique n°1435, et du régime de l'autorisation pour la rubrique n°2795 (augmentation de la quantité d'eau mise en œuvre).

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande d'autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) vis-à-vis de la rubrique n°2795 relative à la quantité d'eau mise en œuvre dans le cas de lavage de citernes.

De plus, le site est concerné par la réglementation IOTA (rubrique 2.1.5.0) avec une superficie de 1,5 ha. Les eaux pluviales (toitures et voiries) passent par un séparateur d'hydrocarbures avant d'être rejetées dans le réseau communal.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Augmentation du volume d'eau mis en œuvre (rubrique n°2795 - Autorisation)	100 m <sup>3</sup> /j

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

ZAC des Sables Dombasle-Rosières  
Chemin des Sables  
54 110 ROSIERES-AUX-SALINES

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 21 ' 42 " E Lat. 48 ° 36 ' 3 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ "

Communes traversées :

Sans objet.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Il s'agit d'un site existant (depuis 2016), aucun aménagement du site n'est programmé.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à environ 360 m au Nord-ouest de la ZNIEFF la plus proche. Il s'agit de la ZNIEFF de type 1 « Sablières du bois des Hières à Rosières-aux-Salines » localisée en bordure du chemin des sables. Le terrain du projet se situe à environ 540 m à l' Est d' une ZNIEFF de type 2 « Vallée de la Meurthe de la Source à Nancy » localisée le long de la Meurthe.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune du projet n' est pas située en zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé à plus de 13 km au sud-ouest de la zone couverte par un arrêté de protection de biotope la plus proche, nommée les « Marres de Saulxures-les-Nancy et Tomblaine » (réf : FR3800790)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Rosières-aux-Salines n' est pas une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone concernée par l' un de ces classements ne concerne pas le site du projet. La zone la plus proche est un espace naturel « Grandes et Petites Hières » localisée à environ 360 m au sud-ouest de la société TRANSPORTS ANTOINE.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La 3e échéance du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) est en vigueur sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle pour les années 2018-2023. Il concerne les voies routières nationales A4, A30, A330 et A31. Il ne concerne pas l' A33, voie passant au nord-ouest de la commune de Rosières-aux-Salines, située à environ 300 m au nord du site.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est situé à environ 1,4 km à l' est d' une zone de protection au titre des abords de monuments historiques. Cette zone se compose de l' église Saint-Pierre, de la fontaine Saint-Pierre, d' un beffroi ainsi que de l' ancien hôtel de ville.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du projet se trouve dans une zone potentiellement humide, avec un indice de probabilité assez fort.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune du site est couverte par le PPRI de la «Meurthe et ses affluents » approuvé le 15 décembre 2010. Le zonage prescrit concerne uniquement les abords de la Meurthe, soit la partie est de la commune à distance des terrains sollicités dans le cadre du projet. De plus, le site est soumis à un PPRN approuvé le 19 mars 1991 et délimite les zones à risques d' affaissements dus à la dissolution du sel. TRANSPORTS ANTOINE se situe en zone de type 4 correspondant à un risque faible où aucune prescription n' est imposée. La commune n'est, à ce jour, pas couverte par un PPRT. Elle compte 3 ICPE dont une relève du classement SEVESO seuil haut, située à environ 270 m à l' ouest du site du projet.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas référencés comme sites et sols pollués dans les bases de données BASOL et BASIAS. Le site BASOL le plus proche est le site de CEMPI, située à environ 560 m au nord-ouest, et qui n' est, aujourd' hui, plus en activité. Le site est aujourd'hui occupé par l'entreprise POLYTROP, fabricant des pièces en plastiques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain se trouve à distance de toutes zones de répartition des eaux.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon l'ARS Grand Est, le site ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche se nomme le « Beffroi », inscrit par l' arrêté du 29 octobre 1926. Il se situe à environ 2 km à l' ouest de l' implantation du site.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la « Vallée de la Moselle (secteur Chatel-Tonnoy) » situé à environ 9,5 km au sud-ouest de TRANSPORTS ANTOINE (directive habitats, réf : FR4100227).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet est situé à environ 2 km à l' est de l' ancien hôtel de ville, classé au titre des Monuments Historiques par arrêté préfectoral du 30 septembre 1994.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L' eau utilisée par la station de lavage est et sera associée aux besoins des salariés, à l' entretien des locaux, au système incendie et surtout au lavage interne des citernes alimentaires. Le lavage extérieur des citernes s' effectue grâce à la récupération des eaux pluviales. Les prélèvements d'eau ne se font pas dans le milieu naturel, ils sont effectués dans le réseau communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement ou rejet ne se fera dans les eaux souterraines. Les activités de lavage sont réalisées sur des surfaces imperméabilisées et les eaux usées engendrées rejoindront, après un pré-traitement dans un bac de décantation, le réseau public des eaux usées.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera aucun terrassement, et donc aucun dégagement en matériaux.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne nécessitera pas de modifications structurelles du terrain, et donc ne nécessitera aucun apport en matériaux.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site TRANSPORTS ANTOINE se situe dans la zone d' activités des Sables Dombalse-Meurthe, sur un terrain entièrement bitumé et imperméabilisé. Les conditions futures d' exploitation seront identiques aux conditions actuelles. L' exploitation ne sera pas susceptible de perturber ou dégrader la biodiversité existante ou même de détruire les corridors écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est la « Vallée de la Moselle (secteur Chatel-Tonnoy) » situé à environ 9,5 km au sud-ouest de TRANSPORTS ANTOINE (directive habitats, réf : FR4100227). Compte tenu de la distance séparant le site d'une part, et de l'absence de rejets directs aqueux et atmosphériques dans cet espace d'autre part, l'exploitation de la station de lavage dans les conditions projetées n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat ou une espèce inscrit au Formulaire Standard de Donnée du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités initiales et futures de l'unité de lavage ne sont pas et ne seront pas à l'origine de rejets aqueux ou gazeux susceptibles d'impacter d'autres zones sensibles.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'augmentation des capacités de lavage s'inscrit sur un site déjà existant et ne demandera pas une extension de celui-ci.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune n'est, à ce jour, pas couverte par un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Elle compte 3 installations classées pour la protection de l'environnement. Il est à noter qu' une de ces installations relève du classement SEVESO seuil haut, située à environ 270 m à l' ouest du site du projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'implantation est couverte par le Plan de Prévention du Risque Inondation de la «Meurthe et ses affluents » approuvé le 15 décembre 2010. Néanmoins, les futures installations seront à distance (600 m) des zones d'interdiction prescrites dans le PPRI qui se trouvent en bordure de la Meurthe à l'est de la commune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les activités de lavage des citernes alimentaires ne généreront pas de risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d' augmentation de la capacité de production de l' unité de lavage va engendrer une augmentation du trafic de poids lourds. Elle prendra en charge la flotte DELISLE ainsi que celle de transporteurs externes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les émissions sonores seront limitées au trafic routier de poids lourds et des véhicules légers du personnel, au lavage interne et externe des citernes ainsi qu'au fonctionnement des installations techniques (ponctuellement l'atelier de réparation par exemple). Rappelons que le site est situé au sein de la zone d' activités des Sables Dombalse-Meurthe, qui concentre d'ores et déjà d'autres installations dans le secteur industriel, et qui se situe près de la voie routière nationale A33.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'engendre pas et n'est pas concerné par des nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors de faibles vibrations causées par le trafic de poids lourds, les activités entreprises sur l'unité de lavage ne sont pas susceptibles d'engendrer des vibrations perceptibles à l'échelle de l'environnement proche.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les émissions lumineuses engendrées par le projet se limiteront au trafic de poids lourds de nuit ainsi qu' à l' éclairage extérieur, qui se limitera aux besoins associés à la sécurisation des accès et aux voiries en période de faible luminosité.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets atmosphériques seront essentiellement liés au trafic routier qui sera engendré par l'exploitation de la station de lavage.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de l'unité de lavage sera à l'origine du rejet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'eaux sanitaires dirigées vers le réseau d'eaux usées communal,</li> <li>- d'eaux de lavage transitant par un bac de décantation avant de rejoindre le réseau d'eaux usées communal, cela comprend le lavage interne des citernes en eau perdue ainsi que le lavage externe s' effectuant au moyen de la récupération des eaux pluviales,</li> <li>- d'eaux pluviales de voirie et de toiture dirigées vers un séparateur d'hydrocarbures et vers des filtres, puis un bassin d'infiltration.</li> </ul>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation de l'unité de lavage est à l'origine d'un rejet des eaux de lavages. Ces eaux transiteront par un bac de décantation permettant un pré-traitement avant de rejoindre le réseau d'eaux usées de la commune. Ces rejets sont actuellement conformes d'un point de vue qualitatif et quantitatif avec les données relevées par Eurofins. De plus, TRANSPORTS ANTOINE est dans l'attente d'un retour de la commune concernant le projet de la convention de rejet, entrepris en 2016.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement de l'unité de lavage entraînera la production de déchets non dangereux, inertes engendrée par les activités de bureaux. Mais également de déchets dangereux comme des déchets de graisses, d'hydrocarbures, de DEEE, d'aérosols, de matériels souillés... La majorité de ces déchets dangereux produits sera issue des activités de maintenance réalisées sur les poids lourds.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les terrains ne sont pas localisés en zone de présomption archéologique, ou dans un périmètre de protection du patrimoine paysager, culturel ou architectural. Aucun édifice (historique, artistique, culturel...) n'est situé à proximité directe des terrains d'implantation du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les activités projetées seront réalisées dans les mêmes conditions que la phase d'exploitation actuelle, aucune modification structurelle du sol et des bâtiments ne sera effectuée.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

La zone d'activités des Sables Dombasle-Meurthe s'étend sur deux communes : Rosières-aux-Salines et Dombasle-sur-Meurthe. Cette ZAC voit fleurir un certain nombre d'activités dont la société POLYPROD, qui fabrique des pièces en matières plastiques. En mars 2021, POLYPROD a fait une demande d'examen au cas par cas pour l'extension de stockage de matériaux en polystyrène expansé. Cela impliquera la construction d'un nouveau bâtiment. Ce site se situe à environ 550 m au nord-ouest de TRANSPORTS ANTOINE.

Étant donné les caractéristiques du projet porté par POLYPROD, qui est dans l'attente d'un avis de l'Autorité Environnementales, il est susceptible d'être à l'origine d'un cumul des impacts sur l'environnement avec le projet d'augmentation de la capacité de production de la station de lavage.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Le site est localisé dans la région Grand Est, et se trouve à plus de 200 km de la frontière avec l'Allemagne.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Des mesures compensatoires de l' impact du site sur l' environnement ont déjà été prises par la société TRANSPORTS ANTOINE. On retrouve notamment :

- Site se trouvant en zone industrielle où l' impact écologique est très faible,
- Imperméabilisation du sol,
- Traitement de l' eau (bac de décantation et séparateur d' hydrocarbure) puis rejet dans le réseau communal (convention de rejets),
- Efforts pour baisser la consommation en eau (réutilisation des eaux pluviales pour le lavage externe des citernes après passage par un séparateur d'hydrocarbures.

Au vu de la nature du projet et des impacts engendrés par celui-ci, aucune mesure compensatoire ou d'évitement n'ont été prise par la société TRANSPORTS ANTOINE.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu des faibles impacts attendus par l'exploitation future de l'unité de lavage, des faibles enjeux liés aux terrains du projet (zone d' activité des Sables Dombalse-Meurthe) ainsi que de l' existence de l' activité, il ressort que le projet ne semble pas devoir faire l'objet d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Sans objet.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Rosières aux Salines

le,

26.05.2021

Signature

  
**TRANSPORT ANTOINE LORRAINE**  
ZAC DES SABLES Dombasle-Rosières  
54110 ROSIERES-AUX-SALINES  
Tél. 03.83.48.83.83 - Fax : 03.83.46.62.15  
RC Nancy B 310 381 116  
S.A.S au capital de 320 000 euros  
N Ident. T.V.A. F.R 08 310 381 116